

Évaluations 2025

Repères CP

Résultats nationaux

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

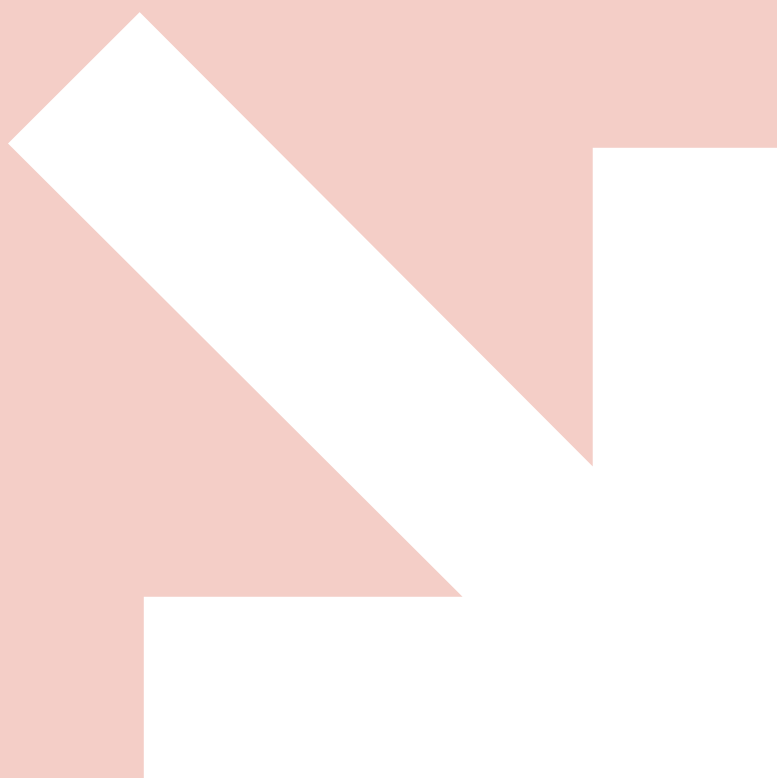
Série Études

Document de travail n° 2025-E07
Novembre 2025

Évaluations 2025

Repères CP

Résultats nationaux



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Magda Tomasini

Auteurs

Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↳ Synthèse

À la rentrée 2025, l'ensemble des élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques pour la huitième année successive.

Par rapport à 2024, les résultats sont en hausse pour une compétence en français (« comprendre des mots à l'oral ») et deux en mathématiques (« résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée »). Ils sont stables pour les autres compétences. La réussite des élèves en 2025 est supérieure à celle de 2019 pour deux compétences en français (« connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « comprendre des mots à l'oral »), trois compétences en mathématiques (« comparer des nombres », « résoudre des problèmes » et « écrire des nombres entiers ») et stable pour les autres compétences évaluées.

En français, les compétences les mieux maîtrisées concernent la compréhension orale de phrases et de textes, la connaissance du nom et du son des lettres, ainsi que la manipulation de phonèmes et de syllabes. La reconnaissance des différentes écritures d'une lettre est la compétence la moins assurée. En mathématiques, les compétences de lecture et d'écriture de nombres entiers sont les mieux réussies alors que la résolution de problèmes est la moins réussie.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées.

En français, les compétences de compréhension de l'oral sont celles dont les écarts de performances sont les plus importants entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la connaissance du nom et du son des lettres.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux en EP sont en diminution dans deux des sept compétences. Ces diminutions d'écarts de performances concernent autant les élèves scolarisés en REP qu'en REP+.

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances diminuent pour deux des six compétences entre les élèves scolarisés hors EP et en EP, l'écart augmente pour la compréhension orale de phrases (uniquement entre les élèves hors éducation prioritaire et les élèves en REP) et est stable pour les trois autres. Les écarts de performances des élèves scolarisés en REP diminuent pour une compétence et pour trois compétences pour les élèves scolarisés en REP+ (« comprendre des mots à l'oral », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « manipuler des phonèmes »).

En mathématiques, la résolution de problèmes est la compétence avec l'écart de performance le plus important entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en EP, que ce soit en REP ou en REP+. L'écart de performance le plus faible concerne la compétence « lire des nombres entiers ».

Entre 2024 et 2025, ces écarts de performances diminuent pour deux des sept compétences aussi bien en REP qu'en REP+. L'écart de performance pour la compétence « comparer des nombres » augmente entre élèves scolarisés hors EP et élèves scolarisés en EP, en particulier en REP+.

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances diminuent pour trois des six compétences entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et en éducation prioritaire : « comparer des nombres », « résoudre des problèmes » et « écrire des nombres entiers ».

Comme les années précédentes, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en français et en mathématiques, à l'exception de deux compétences : « placer un nombre sur une ligne graduée » et « comparer des nombres ». Les écarts sont plus faibles en mathématiques qu'en français. Entre 2024 et 2025, les écarts filles-garçons augmentent pour les deux compétences de français « reconnaître les différentes écritures d'une lettre » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et pour la compétence de mathématiques « placer un nombre sur une ligne graduée ». Ils sont stables pour les autres compétences. Par rapport à 2019, les écarts sont stables pour toutes les compétences de mathématiques et de français, à l'exception de la compréhension de mots à l'oral pour laquelle l'écart diminue.

SOMMAIRE



➤ Synthèse	5
➤ 1. Introduction	10
➤ 2. Contenu	12
2.1 Méthodologie.....	12
2.1.1 Les concepteurs	12
2.1.2 Processus de construction	12
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats.....	12
2.1.4 Domaines évalués en 2025.....	13
2.1.5 Comparabilité.....	15
2.1.6 Les expérimentations	16
2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées.....	16
2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CP.....	16
2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	17
2.2.1 Méthodologie.....	17
2.2.2 Processus et principes	17
2.2.3 Description	17
2.2.4 Communication	20
➤ 3. Détermination des seuils	21
3.1 Méthodologie mise en œuvre	21
3.2 Données mobilisées	22
3.3 Seuils retenus	23
➤ 4. Résultats	24
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CP	24
4.1.1 CP français, résultats 2025	24
4.1.2 CP mathématiques, résultats 2025.....	25
4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019	26
4.1.3.1 Français	26

4.1.3.2 Mathématiques	27
4.2 Résultats selon le sexe	28
4.2.1 CP français, résultats 2025 selon le sexe	28
4.2.2 CP mathématiques, résultats 2025 selon le sexe	29
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe	30
4.2.3.1 Français	30
4.2.3.2 Mathématiques	31
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	33
4.3.1 CP français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	33
4.3.2 CP mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement.....	34
4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement.....	35
4.3.3.1 Français	35
4.3.3.2 Mathématiques	38
↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants	43
5.1 Participation	43
5.2 Résultats.....	44
5.2.1 Communication	44
5.2.2 Logistique.....	46
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	47
5.2.4 Passation des épreuves	48
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves.....	49
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	50
5.2.7 Bilan.....	51
↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école	53
6.1 Participation	53
6.2 Résultats.....	53
6.2.1 Communication et logistique.....	53
6.2.2 Portail et restitutions.....	55
6.2.3 Exploitation des évaluations.....	56
6.2.4 Bilan.....	57
↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	58
7.1 Participation	58
7.2 Résultats.....	58
7.2.1 Communication et logistique.....	58

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences	60
7.2.3 Portail et restitutions	63
7.2.4 Pilotage et formation.....	64
7.2.5 Bilan	68
Références des publications de la DEPP.....	71

➤ 1. Introduction

En septembre 2025, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CP, 776 000 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la huitième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la troisième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la deuxième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année, et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En début de CP, le protocole d'évaluation permet de dresser un panorama de certaines des compétences développées en maternelle.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences des attendus des programmes :

Langage oral

- Utiliser le lexique appris en classe de façon appropriée.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.

Lecture et compréhension de l'écrit

- Discriminer des sons dans des mots ou des syllabes.
- Reconnaître les lettres de l'alphabet, connaître leur nom, savoir que le nom d'une lettre peut être différent du son qu'elle transcrit.
- Connaître les correspondances entre les trois manières d'écrire les lettres : cursive, script, capitales d'imprimerie, et commencer à faire le lien avec le son qu'elles codent.

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences des attendus du programme :

Nombres et calculs

- Quantifier des collections jusqu'à 10 au moins.
- Lire des nombres écrits en chiffres jusqu'à 10.
- Commencer à écrire les nombres en chiffres jusqu'à 10.
- Commencer à comparer deux nombres inférieurs ou égaux à 10 écrits en chiffres.
- Commencer à positionner des nombres les uns par rapport aux autres et à compléter une bande numérique lacunaire (les nombres en jeu sont inférieurs ou égaux à 10).
- Commencer à résoudre des problèmes de composition de deux collections, d'ajout ou de retrait, de produit ou de partage.
- Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir une quantité ne dépassant pas 10.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de prédire le mieux les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale. Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CP, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères CP* qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CP a eu lieu en septembre 2018. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en mai 2018 sur le niveau précédent.

Pour les temps d'évaluation qui ont suivi, toutes les modifications apportées (exercices nouveaux ou exercices partiellement modifiés) aux évaluations nationales *Repères CP* ont été expérimentées l'année qui précède l'évaluation.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP sous l'égide du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

La DEPP et le CSEN, accompagnés de la DGESCO et de l'IGÉSR, définissent le cadre de l'évaluation. Les épreuves sont initialement adossées au *BO n°30 du 26-6-2018* puis au *BO n° 31 du 31-7-2020*. Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les membres du CSEN proposent des exercices issus de la recherche. Les équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP travaillent selon les orientations du CSEN.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 8 et le 19 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2025, les épreuves sont strictement identiques à celles proposées en 2024. Les élèves passent trois séquences en français (11 minutes, 7 minutes et 8 minutes) et deux séquences en mathématiques (11 minutes et 10 minutes).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Depuis septembre 2022, des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2025

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères CP* lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2025-2026

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée en début de CP et de CE1 en 2025.

Source : DEPP, Repères.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
Poser et calculer							
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée) » a été évaluée en début de CP en 2025.
Source : DEPP, Repères.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères CP 2025* sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2024 et 2025

Français CP					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			Néant
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14			Néant
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	11			Néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes	15			Néant
	Manipuler des syllabes	15			Néant
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			Néant
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	7			Néant

Mathématiques CP					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)	8			Néant
	Comparer des nombres	40			Néant
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			Néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	11			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	6			Néant
	Résoudre des problèmes	6			Néant
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage	8			Néant

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 15 items en début de CP en 2024 et en début de CP en 2025.
Source : DEPP, Repères CP.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier avec des nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les *Repères CP*

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation 2025 au CP

Strates	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CP
Public hors EP	67	2 118
Public EP	18	681
Privé	13	448
Total	98	3 247

Lecture : l'échantillon est composé de 67 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Source : DEPP, *Repères CP*.

TABLEAU 4 • Compétences évaluées lors de de l'expérimentation 2025 au CP

Expérimentation en CP en septembre 2025 pour <i>Repères CP</i> septembre 2026		
Français		Compétences
1	Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes
2		Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent
Mathématiques		Compétence
3	Nombres et calculs	Résoudre des problèmes

Lecture : l'expérimentation en CP en 2025 évalue deux compétences en français et une compétence en mathématiques.

Source : DEPP, *Repères CP*.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdit  au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Caroline Huron, charg e de recherche   l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirig e par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l' ducation nationale ;
- Aida Logan, charg e de mission acad mique pour la d ficience sensorielle dans l'acad mie de Versailles ;
- Fran oise Magna, inspectrice p dagogique et technique des  tablissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national sup rieur formation et recherche - handicap et enseignements adapt s) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicap es mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des  l ves et non sur les troubles (difficult    lire,    crire,   se rep rer dans l'espace, fatigabilit , etc.). L'objectif est de permettre   un maximum d' l ves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de d finir des principes g n raux d'adaptation qui ont  t  ensuite pr cis s et affin s par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a  galement  t  mis en  uvre pour tous les  l ves, de sorte que la compr hension ne soit pas un obstacle   l' valuation d'autres comp tences. Ce travail est engag  en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adapt s ont  t   labor s pour r pondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapt  a  t  cr e pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le rep rage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricit  fine et faciliter la saisie des r ponses.

Deux autres cahiers ont  t  cr es pour r pondre aux besoins tr s sp cifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief   destination des  l ves non-voyants. Celui-ci est accompagn  d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des r ponses de l' l ve et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapt    destination des  l ves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagn  de capsules vid o en LSF (Langue des Signes Fran aise) ou en LfPC (Langue fran aise Parl e Compl t e) pour les items de compr hension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques



Exercice 15

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants





3. Cahier pour les élèves non-voyants, imprimé en braille et en relief.

Cahier non-adapté

Exercice 12 (suite)

Exercice 12 (suite)

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéo du texte en LSF ou LfPC disponibles sur le site eduscol

3. Cahier pour les élèves non-voyants : exercice supprimé dans certains cas ou saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans d'autres cas.

Cahier non-adapté

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CP](#)

Cahier d'évaluation


- [Cahier de l'élève](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier de l'élève - version adaptée non voyants](#)
- [Cahier de l'élève - version sourds et malentendants - Tome 1 - Tome 2](#)
- [Cahier adulte accompagnant](#) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée non voyants](#)
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#)
- [Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers](#)


Consignes en langue des signes française et langue française parlée complétée

Exercice 1 - Séquence 1 - langue des signes française



[Ajouter à une sélection](#)

Exercice 1 - Séquence 1 - langue française parlée complétée



➤ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CP est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

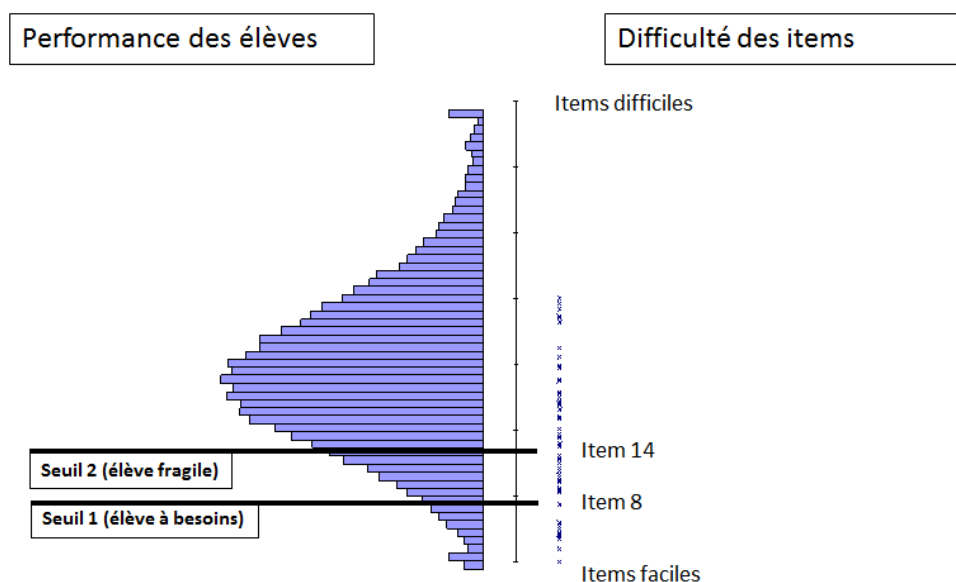
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères CP 2025*, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 5 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Français CP						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	15			Néant	6	10
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	14			Néant	6	10
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	11			Néant	3	5
Manipuler des phonèmes	15			Néant	2	3
Manipuler des syllabes	15			Néant	5	8
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	10			Néant	2	5
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	7			Néant	2	4

Lecture : la compétence « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 15 items en début de CP en 2024 et en début de CP en 2025. Le seuil 1 correspond à 6 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CP.

Mathématiques CP						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)	8			Néant	4	6
Comparer des nombres	40			Néant	6	12
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)	10			Néant	6	8
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	11			Néant	6	9
Placer un nombre sur une ligne graduée	6			Néant	2	4
Résoudre des problèmes	6			Néant	1	3
Reproduire un assemblage	8			Néant	1	3

Lecture : la compétence « quantifier des collections (dénombrer ne collection et l'associer à son écriture chiffrée) » a été évaluée sur 8 items en début de CP en 2024 et en début de CP en 2025. Le seuil 1 correspond à 4 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Source : DEPP, Repères CP.

➤ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation Repères CP sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 23 octobre 2025. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CP, s'élevait à 98,1 %.

Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage.

Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage.

Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur...) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période.

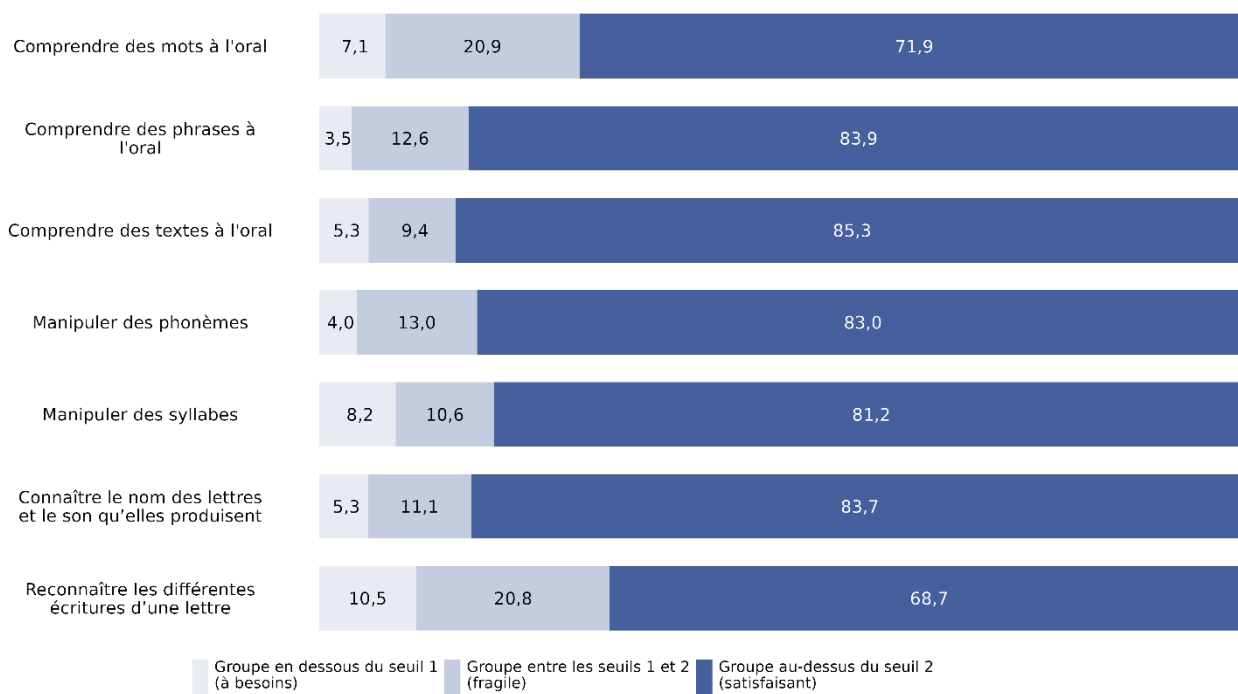
4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CP

4.1.1 CP français, résultats 2025

La compétence la mieux maîtrisée est « comprendre des textes à l'oral » (85,3 %). Quatre autres compétences sont également bien maîtrisées : « comprendre des phrases à l'oral », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent », « manipuler des phonèmes » et « manipuler des syllabes » (respectivement 83,9 %, 83,7 %, 83,0 % et 81,2 %).

La compétence la moins maîtrisée est « reconnaître les différentes écritures d'une lettre » (68,7 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CP, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 71,9 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

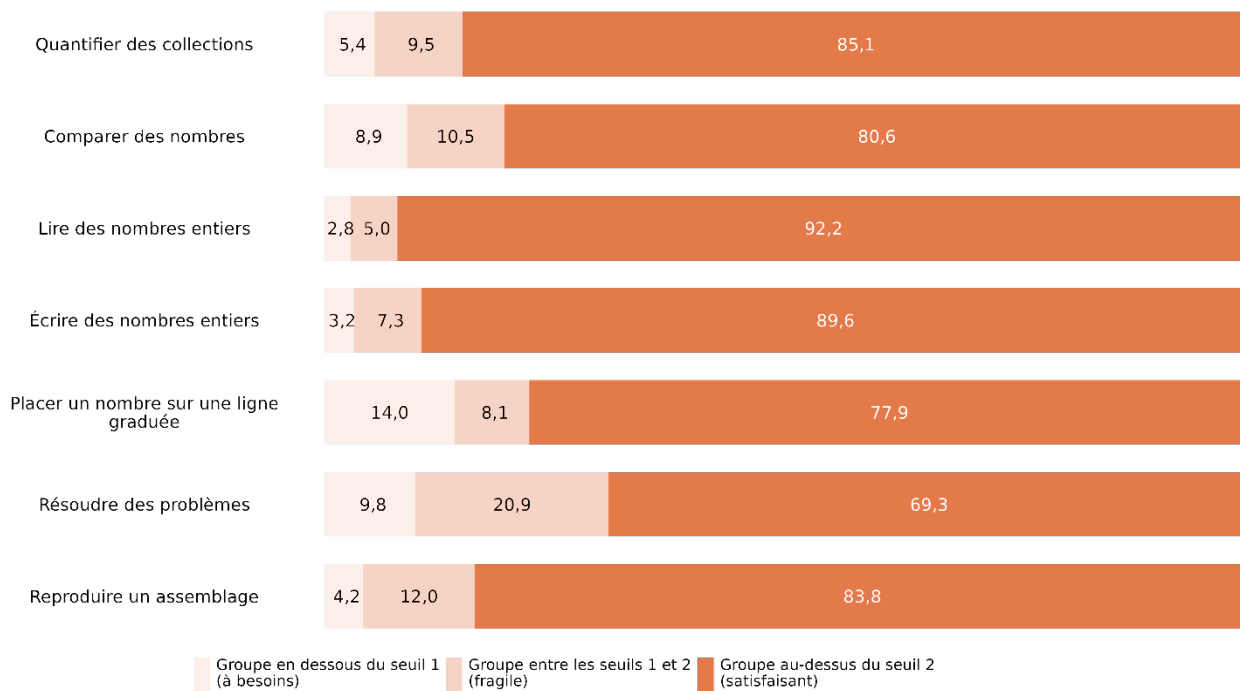
Source : DEPP, Repères CP.

4.1.2 CP mathématiques, résultats 2025

En mathématiques, les deux compétences les mieux maîtrisées sont la lecture et l'écriture de nombres entiers (respectivement 92,2 % et 89,6 %).

La compétence la moins maîtrisée est « résoudre des problèmes » (69,3 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, en septembre 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 85,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « quantifier des collections ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2019

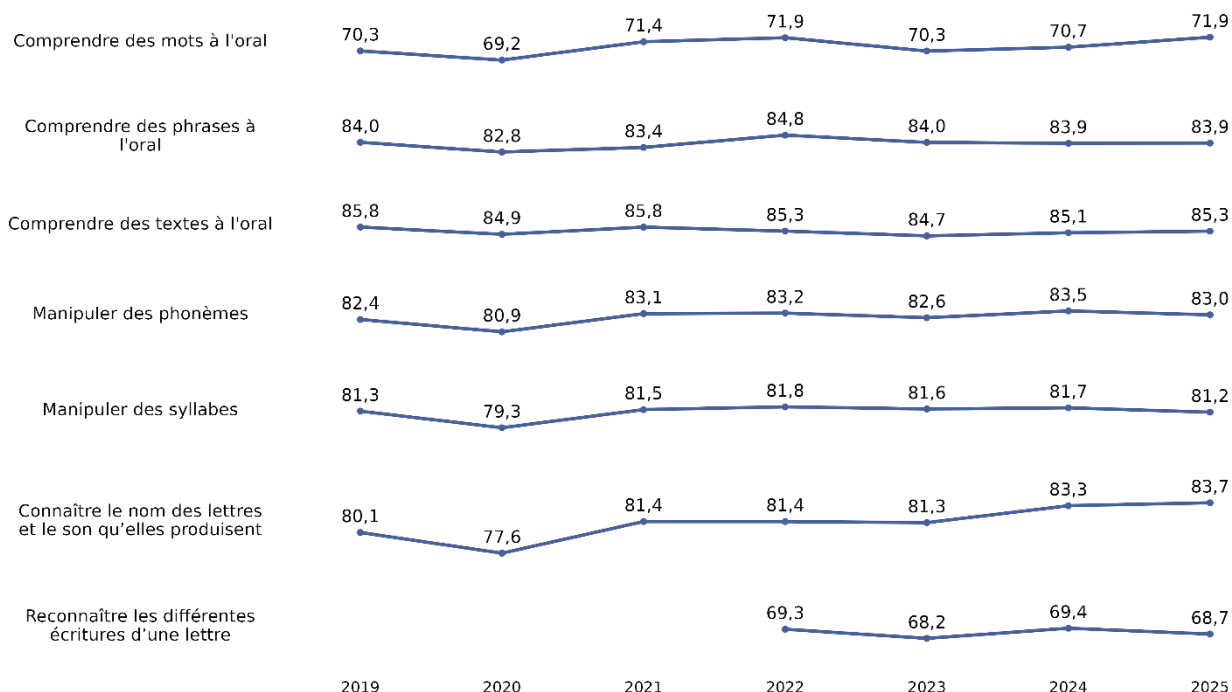
Les contenus des Repères CP 2025 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

4.1.3.1 Français

Entre 2019 et 2025, les performances des élèves sont stables en français sauf pour « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et « comprendre des mots à l'oral » où les résultats progressent (respectivement +3,6 points et +1,7 point de pourcentage).

En 2025, par rapport à 2024, les résultats progressent de 1,2 point pour « comprendre des mots à l'oral » et sont stables pour les autres compétences.

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CP, entre 2019 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 71,9 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ». Ce taux est de 70,7 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.1.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2025, les performances des élèves sont stables en mathématiques sauf pour « comparer des nombres », « résoudre des problèmes » et « écrire des nombres entiers » où les résultats progressent (respectivement +4,1 points, +3,3 points et +1,9 point).

Entre 2024 et 2025, les résultats progressent pour deux compétences : « résoudre des problèmes » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement +1,3 et +1,1 point).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CP, entre 2019 et 2025 (en %)



Lecture : en septembre 2025, 85,1 % des élèves évalués en début de CP sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « quantifier des collections ». Ce taux est de 85,0 % en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CP français, résultats 2025 selon le sexe

Comme les années précédentes, quelle que soit la compétence évaluée en début de classe de CP en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons (entre 1,6 et 6,2 points d'écart en faveur des filles). Les écarts de taux de maîtrise satisfaisante sont les plus élevés pour la compréhension de phrases à l'oral et la reconnaissance des différentes écritures d'une lettre (respectivement 6,2 et 5,9 points en faveur des filles). L'écart le plus faible concerne la compréhension de mots à l'oral.

TABLEAU 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CP, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	6,3	20,9	72,8	7,8	21,0	71,2
Comprendre des phrases à l'oral	2,6	10,4	87,1	4,3	14,8	80,9
Comprendre des textes à l'oral	4,4	8,6	87,0	6,2	10,1	83,7
Manipuler des phonèmes	3,2	12,0	84,8	4,8	13,8	81,3
Manipuler des syllabes	6,9	9,9	83,3	9,5	11,3	79,3
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	4,1	10,0	85,9	6,4	12,1	81,6
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	8,4	19,8	71,8	12,3	21,8	65,9

Lecture : en septembre 2025, 6,3 % des filles évaluées en début de CP sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.2.2 CP mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

En début de CP, les filles présentent de meilleures performances que les garçons en mathématiques pour cinq des sept compétences évaluées. Pour « placer un nombre sur une ligne graduée » et « comparer des nombres », les performances sont similaires.

L'écart le plus élevé concerne la reproduction d'un assemblage (3,2 points en faveur des filles).

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Quantifier des collections	4,7	8,8	86,5	6,0	10,1	83,9
Comparer des nombres	8,8	11,0	80,2	8,9	10,0	81,1
Lire des nombres entiers	2,4	4,7	93,0	3,2	5,4	91,4
Écrire des nombres entiers	2,5	6,7	90,8	3,7	7,8	88,5
Placer un nombre sur une ligne graduée	14,0	7,9	78,2	14,1	8,3	77,7
Résoudre des problèmes	9,1	20,6	70,3	10,4	21,0	68,5
Reproduire un assemblage	3,4	11,1	85,5	4,9	12,9	82,2

Lecture : en septembre 2025, 4,7 % des filles évaluées en début de CP sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « quantifier des collections ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

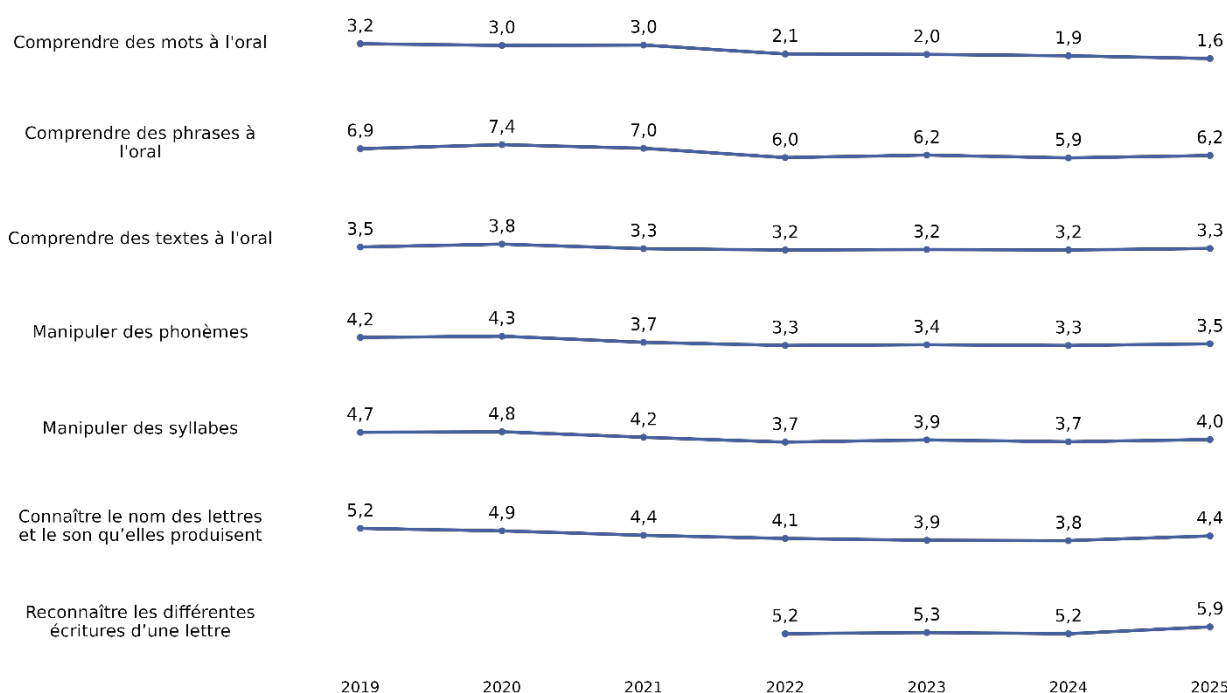
4.2.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le sexe

4.2.3.1 Français

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables, excepté pour la compétence « comprendre des mots à l'oral » pour laquelle l'écart diminue de 1,6 point.

Entre 2024 et 2025, en français, les écarts de performances entre filles et garçons augmentent pour les compétences « reconnaître les différentes écritures d'une lettre » et « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (respectivement +0,7 et +0,5 point). Ils sont stables pour les autres compétences.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 1,6 point en faveur des filles.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.2.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2025, en mathématiques, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables.

Entre 2024 et 2025, l'écart de performance entre filles et garçons augmente de 0,6 point en faveur des filles pour « placer un nombre sur une ligne graduée ». Les écarts sont stables pour les autres compétences.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre filles et garçons, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « quantifier des collections », l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 2,6 points en faveur des filles.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 8 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CP, selon le sexe, en 2024 et 2025 (en %)

Compétences	Repères CP 2024			Repères CP 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des mots à l'oral	71,7	69,8	1,9	72,8	71,2	1,6
Comprendre des phrases à l'oral	86,9	81,0	5,9	87,1	80,9	6,2
Comprendre des textes à l'oral	86,7	83,6	3,2	87,0	83,7	3,3
Manipuler des phonèmes	85,2	81,8	3,3	84,8	81,3	3,5
Manipuler des syllabes	83,6	79,9	3,7	83,3	79,3	4,0
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	85,3	81,4	3,8	85,9	81,6	4,4
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	72,1	66,9	5,2	71,8	65,9	5,9
Quantifier des collections	86,2	83,9	2,3	86,5	83,9	2,6
Comparer des nombres	80,5	81,6	-1,0	80,2	81,1	-0,8
Lire des nombres entiers	92,9	91,7	1,2	93,0	91,4	1,5
Écrire des nombres entiers	90,5	88,5	1,9	90,8	88,5	2,3
Placer un nombre sur une ligne graduée	76,7	76,9	-0,1	78,2	77,7	0,5
Résoudre des problèmes	68,8	67,4	1,5	70,3	68,5	1,8
Reproduire un assemblage	85,5	82,2	3,3	85,5	82,2	3,2

Lecture : en septembre 2025, l'écart de taux de maîtrise satisfaisante entre les filles et les garçons est de 1,6 point à la faveur des filles en début de CP dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », contre 1,9 point en septembre 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CP français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 6 à 21 points selon les compétences évaluées. L'écart le plus marqué concerne la compétence « comprendre des mots à l'oral » (21,1 points) et l'écart le plus faible « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (5,9 points).

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont de l'ordre de 10 à 31 points selon les compétences évaluées. L'écart le plus marqué concerne la compréhension orale de mots (30,8 points). L'écart le moins important concerne la compétence « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (10,3 points).

TABLEAU 9 • Répartition des élèves dans les groupes selon les compétences évaluées en français en début de CP, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des mots à l'oral	5,7	19,0	75,2	13,4	32,5	54,1	19,1	36,5	44,4	3,0	13,6	83,4
Comprendre des phrases à l'oral	2,6	11,0	86,4	7,0	20,8	72,2	10,6	25,7	63,7	1,4	7,7	91,0
Comprendre des textes à l'oral	4,4	8,4	87,1	9,7	14,6	75,7	13,5	17,5	69,0	2,2	5,8	92,0
Manipuler des phonèmes	3,6	12,2	84,2	6,5	18,3	75,2	8,6	21,0	70,4	2,1	8,7	89,2
Manipuler des syllabes	7,2	9,8	83,0	13,7	15,1	71,2	17,3	17,3	65,5	4,4	7,5	88,1
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	4,8	10,8	84,4	7,8	13,7	78,5	10,2	15,7	74,1	2,9	7,9	89,1
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	9,4	20,1	70,4	14,6	23,4	62,0	18,7	24,0	57,3	8,2	20,6	71,2

Lecture : en septembre 2025, 5,7 % des élèves évalués en début de CP et scolarisés dans une école publique ne relevant pas de l'éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « comprendre des mots à l'oral ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.3.2 CP mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées. Cependant, en mathématiques, les écarts sont moins importants qu'en français.

Au sein du secteur public, c'est en résolution de problèmes que les écarts sont les plus marqués entre les performances des élèves de REP et ceux scolarisés hors EP (14,4 points). Pour les autres compétences, les écarts varient de 3,1 points pour « lire des nombres entiers » à 8,1 points pour « comparer des nombres ».

Les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors EP et les élèves scolarisés en REP+. Ils sont compris entre 6,7 points pour « lire des nombres entiers » et 21,4 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CP, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

Compétences	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Quantifier des collections	4,9	9,2	85,9	7,8	11,1	81,1	10,2	11,9	77,9	3,6	8,4	88,0
Comparer des nombres	8,1	10,1	81,8	13,3	13,1	73,7	16,4	13,5	70,1	5,4	8,9	85,7
Lire des nombres entiers	2,5	4,8	92,7	4,2	6,2	89,6	6,4	7,6	86,0	1,4	3,9	94,7
Écrire des nombres entiers	2,8	7,0	90,3	4,8	8,8	86,3	6,9	10,0	83,2	1,9	6,2	91,9
Placer un nombre sur une ligne graduée	13,2	7,8	79,0	18,4	9,4	72,3	21,7	10,1	68,2	11,1	7,3	81,6
Résoudre des problèmes	8,5	19,9	71,6	16,2	26,5	57,2	20,9	28,9	50,2	5,6	17,1	77,3
Reproduire un assemblage	3,7	11,4	84,9	6,2	15,1	78,7	7,9	17,3	74,8	2,8	10,1	87,0

Lecture : en septembre 2025, 4,9 % des élèves évalués en début de CP et scolarisés dans une école publique ne relevant pas de l'éducation prioritaire sont en-dessous du seuil 1 (groupe à besoins) dans la compétence « quantifier des collections ».

Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2019, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances en français entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour toutes les compétences, à l'exception de « comprendre des mots à l'oral », « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » dont les écarts diminuent de 1,3 point et « comprendre des phrases à l'oral » dont l'écart augmente de 1,0 point.

Entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts diminuent pour trois des six compétences comparables et sont stables pour les trois autres sur la période. La diminution de l'écart pour la compétence « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » est équivalente pour les élèves scolarisés en REP et ceux scolarisés en REP+ (-1,3 point). Pour la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart diminue pour les élèves scolarisés en REP+ tandis qu'il reste stable pour ceux en REP (-2,4 points contre -0,6 point). L'écart de performance augmente entre les élèves du secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP pour la compétence « comprendre des phrases à l'oral » (+1,1 point) tandis qu'elle est stable pour ceux en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP diminuent pour deux des sept compétences évaluées en français et sont stables pour les cinq autres compétences. La diminution de l'écart est la plus élevée pour la compétence « comprendre des mots à l'oral » (-1,7 point). Pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart diminue de 0,7 point.

Les réductions des écarts pour ces compétences concernent autant les élèves scolarisés en REP qu'en REP+. En complément, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP diminuent de 0,7 point pour la compétence « connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » et de 0,5 point pour « manipuler des phonèmes » alors qu'ils restent stables entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



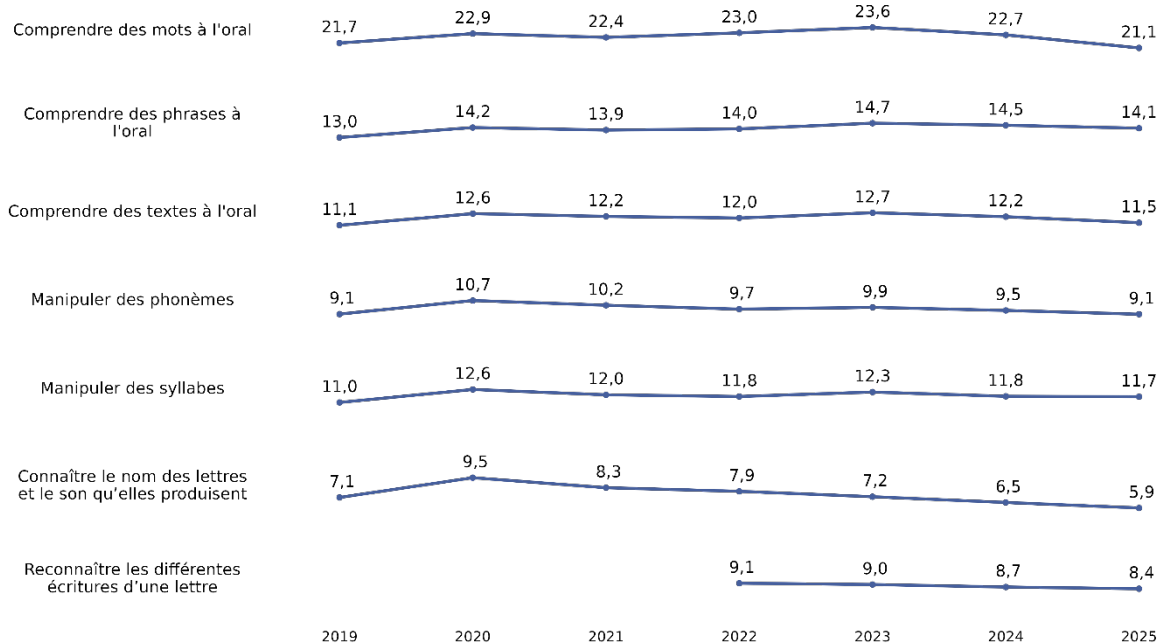
Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 25,0 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



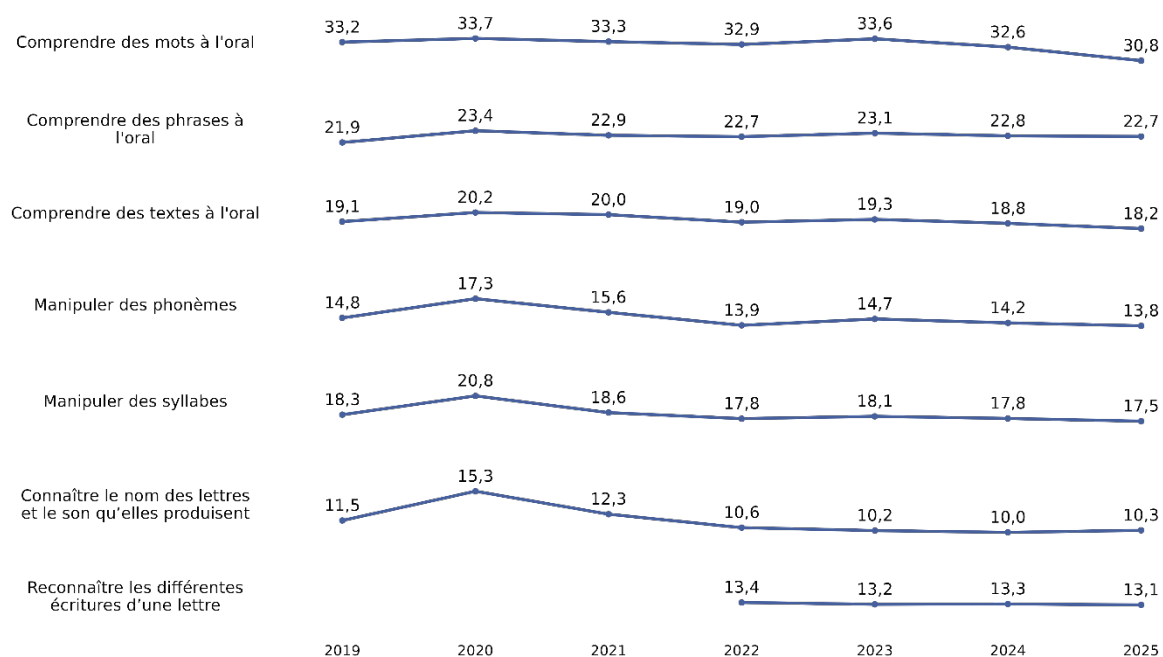
Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 21,1 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 30,8 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2019 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables en mathématiques pour trois des six compétences comparables. Ils diminuent pour « comparer des nombres », « résoudre des problèmes » et « écrire des nombres entiers » (respectivement -3,3 points, -2,3 points et -1,2 point). Ces diminutions sont plus marquées entre les élèves scolarisés dans une école publique hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances en mathématiques entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en éducation prioritaire sont stables pour quatre des sept compétences évaluées. Les écarts de performances diminuent pour les compétences « résoudre des problèmes » et « écrire des nombres entiers » (respectivement -1,3 et -0,6 point). Ces diminutions concernent autant les élèves scolarisés en REP qu'en REP+.

L'écart de performance diminue de 0,5 point pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée » entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP mais reste stable entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+.

L'écart de performance entre élèves scolarisés hors EP et en EP augmente de 0,5 point pour la compétence « comparer des nombres ». L'écart est stable entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP mais augmente de 0,9 point avec ceux scolarisés en REP+.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « quantifier des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 6,1 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2019 (en points de pourcentage)



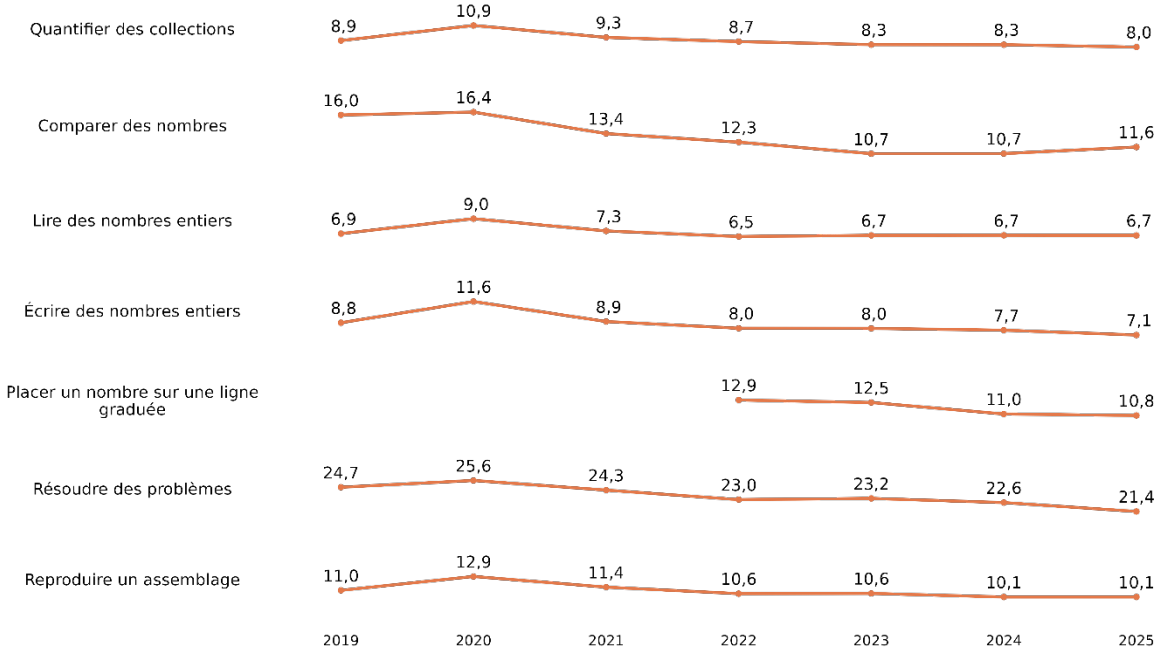
Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « quantifier des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 4,8 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

FIGURE 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2019 (en points de pourcentage)



Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « quantifier des collections », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 8,0 points.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2024				Repères CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des mots à l'oral	74,3	47,6	26,7	3,18	75,2	50,3	25,0	3,01
Comprendre des phrases à l'oral	86,4	68,5	17,8	2,90	86,4	68,8	17,5	2,87
Comprendre des textes à l'oral	87,1	72,2	14,8	2,59	87,1	73,0	14,1	2,50
Manipuler des phonèmes	84,9	73,5	11,4	2,02	84,2	73,3	10,9	1,95
Manipuler des syllabes	83,5	69,3	14,2	2,24	83,0	68,9	14,0	2,19
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,1	76,1	7,9	1,65	84,4	76,7	7,6	1,63
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	71,2	60,7	10,5	1,60	70,4	60,1	10,3	1,58
Quantifier des collections	85,9	79,5	6,4	1,57	85,9	79,8	6,1	1,54
Comparer des nombres	82,1	73,1	9,0	1,69	81,8	72,3	9,5	1,72
Lire des nombres entiers	92,8	88,1	4,7	1,74	92,7	88,2	4,5	1,70
Écrire des nombres entiers	90,3	84,5	5,8	1,70	90,3	85,1	5,2	1,62
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,9	69,2	8,7	1,57	79,0	70,7	8,3	1,56
Résoudre des problèmes	70,5	52,0	18,4	2,20	71,6	54,4	17,2	2,11
Reproduire un assemblage	84,9	77,0	8,0	1,69	84,9	77,1	7,8	1,66

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 25,0 points de pourcentage, contre 26,7 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,01 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 3,18 en début de CP en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2024				Repères CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des mots à l'oral	74,3	51,5	22,7	2,71	75,2	54,1	21,1	2,58
Comprendre des phrases à l'oral	86,4	71,9	14,5	2,48	86,4	72,2	14,1	2,43
Comprendre des textes à l'oral	87,1	74,9	12,2	2,26	87,1	75,7	11,5	2,18
Manipuler des phonèmes	84,9	75,3	9,5	1,84	84,2	75,2	9,1	1,77
Manipuler des syllabes	83,5	71,7	11,8	2,00	83,0	71,2	11,7	1,97
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,1	77,5	6,5	1,53	84,4	78,5	5,9	1,48
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	71,2	62,5	8,7	1,48	70,4	62,0	8,4	1,46
Quantifier des collections	85,9	80,7	5,2	1,45	85,9	81,1	4,8	1,42
Comparer des nombres	82,1	74,3	7,8	1,59	81,8	73,7	8,1	1,60
Lire des nombres entiers	92,8	89,4	3,4	1,52	92,7	89,6	3,1	1,47
Écrire des nombres entiers	90,3	85,8	4,5	1,54	90,3	86,3	3,9	1,46
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,9	70,7	7,2	1,46	79,0	72,3	6,7	1,44
Résoudre des problèmes	70,5	54,8	15,7	1,97	71,6	57,2	14,4	1,88
Reproduire un assemblage	84,9	78,4	6,6	1,56	84,9	78,7	6,2	1,52

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 21,1 points de pourcentage, contre 22,7 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,58 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est de 2,71 en début de CP en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CP entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

Compétences	Repères CP 2024				Repères CP 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des mots à l'oral	74,3	41,7	32,6	4,04	75,2	44,4	30,8	3,81
Comprendre des phrases à l'oral	86,4	63,6	22,8	3,63	86,4	63,7	22,7	3,61
Comprendre des textes à l'oral	87,1	68,2	18,8	3,13	87,1	69,0	18,2	3,05
Manipuler des phonèmes	84,9	70,7	14,2	2,33	84,2	70,4	13,8	2,25
Manipuler des syllabes	83,5	65,7	17,8	2,65	83,0	65,5	17,5	2,57
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84,1	74,1	10,0	1,85	84,4	74,1	10,3	1,88
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	71,2	57,9	13,3	1,79	70,4	57,3	13,1	1,78
Quantifier des collections	85,9	77,6	8,3	1,76	85,9	77,9	8,0	1,73
Comparer des nombres	82,1	71,4	10,7	1,84	81,8	70,1	11,6	1,91
Lire des nombres entiers	92,8	86,1	6,7	2,08	92,7	86,0	6,7	2,06
Écrire des nombres entiers	90,3	82,5	7,7	1,96	90,3	83,2	7,1	1,87
Placer un nombre sur une ligne graduée	77,9	66,9	11,0	1,74	79,0	68,2	10,8	1,75
Résoudre des problèmes	70,5	47,8	22,6	2,60	71,6	50,2	21,4	2,50
Reproduire un assemblage	84,9	74,8	10,1	1,90	84,9	74,8	10,1	1,89

Lecture : en septembre 2025, dans la compétence « comprendre des mots à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 30,8 points de pourcentage, contre 32,6 points en septembre 2024.

Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 3,81 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CP en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 4,04 en début de CP en 2024.

Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

➤ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères CP*, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CP* de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 2 292 enseignants de CP ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 174 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 51,2 % des enseignants participants). Trois quarts de ces enseignants n'enseignent qu'à des élèves de CP (889 enseignants).

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 1 174 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 14 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024	2025
Participation totale	2 908	2 292
Enseignants ayant parcouru l'ensemble du questionnaire	1 401	1 174
Enseignants de classe de CP	1 032	889
Enseignants de classe de CP et d'une autre classe	369	285

Lecture : à la date du 1^{er} octobre 2025, 2 292 enseignants de CP ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 174 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CP*.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2025, 97,4 % des enseignants de CP indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 97,2 % déclarent avoir trouvé l'information explicite (respectivement 96,8% et 95,7 % en 2024).

89,3 % des enseignants indiquent avoir eu connaissance des documents proposés sur Eduscol (85,5 % en 2024). Parmi eux, 90,4 %, estiment que ces documents correspondent à leurs attentes (88,5 % en 2024).

86,4 % des enseignants indiquent que l'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr leur a été utile dans leur communication avec les parents (55,0 % en 2024).

TABLEAU 15 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	96,8	97,4
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	95,7	97,2
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	85,5	89,3
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	88,5	90,4
L'infographie proposée sur les pages education.gouv.fr a-t-elle été utile dans votre communication avec les parents ?	55,0	86,4

Lecture : en 2024, 97,4 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CP* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves et les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 86,4 %, 74,3 % et 67,4 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et les vidéos de présentation des évaluations aux élèves sont les ressources les moins utilisées (respectivement 44,7 % et 45,6 %).

TABLEAU 16 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « utile » ou « très utile » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	82,5	86,4
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	55,7	60,3
La vidéo de présentation générale du dispositif	39,7	44,7
Les vidéos de présentation des évaluations aux élèves	42,5	45,6
Le diaporama de présentation du dispositif	41,7	48,0
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	63,4	67,4
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	64,0	74,3
Le texte collectif EvalAide rédigé par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale	50,3	56,3
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	57,0	63,7

Lecture : en 2025, 86,4 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CP*.

5.2.2 Logistique

En 2025, 84,5 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 84,8 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

84,6 % des enseignants disposent du matériel de projection pour montrer les pages des cahiers élèves à l'ensemble de leur classe. Parmi ces enseignants, 70,8 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

75,5 % des enseignants déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers. Parmi ces enseignants, 87,9 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq à six enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves sourds et malentendants et ceux pour les élèves non-voyants (respectivement 54,9 % et 60,6 %).

TABLEAU 17 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	88,0	84,5
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	84,7	84,8
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	83,0	84,6
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	65,7	70,8
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	75,5	75,5
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	88,8	87,9
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	61,2	60,6
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	56,2	54,9

Lecture : en 2025, 84,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices de l'évaluation *Repères CP 2025*.

En 2025, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CP en français est compris entre 83,7 % (« manipuler des phonèmes ») et 92,4 % (« connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent »). En mathématiques, ce taux d'accord est compris entre 74,2 % (« reproduire un assemblage ») et 96,0 % (« quantifier des collections »).

TABLEAU 18 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CP (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))	82,4	84,6
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	88,5	90,5
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	87,8	89,9
Manipuler des phonèmes	79,4	83,7
Manipuler des syllabes	83,5	86,5
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	89,3	92,4
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	89,6	92,0

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Quantifier des collections	94,1	96,0
Comparer des nombres	76,0	78,0
Lire des nombres entiers	93,9	95,8
Écrire des nombres entiers	93,9	96,2
Placer un nombre sur une ligne graduée	74,4	80,7
Résoudre des problèmes	75,1	80,3
Reproduire un assemblage	67,2	74,2

Lecture : en 2025, 84,6 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CP.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CP*.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2025, 97 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Partie « Français » du guide	96,4	97,4
Partie « Mathématiques » du guide	96,2	97,5

Lecture : en 2025, 97,4 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

En 2025, 68,5 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 74,2 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Séquences de français	69,4	68,5
Séquences de mathématiques	74,3	74,2

Lecture : en 2025, 68,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 88,6 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. 88,0 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion et 91,7 % déclarent aussi que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 21 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	86,3	88,6
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	86,7	88,0
Efficacité des didacticiels	90,0	91,7

Lecture : en 2025, 88,6 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

En 2025, 75,7 % des enseignants de CP se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 75,4 % des enseignants indiquent qu'ils ont passé 20 minutes au plus pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 22 • Nombre de connexions au portail et durée du temps de saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Entre 1 et 5 fois	75,3	75,7
Entre 6 et 10 fois	19,1	17,1
Plus de 10 fois	5,6	6,5
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Moins de 10 minutes	20,9	20,6
Entre 11 et 20 minutes	54,8	54,8
Plus de 20 minutes	24,3	24,6

Lecture : en 2025, 75,7 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2025, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 80,8 % et 86,9 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 92,4 % des enseignants répondants.

TABLEAU 23 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	69,5	86,9
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	77,0	92,4
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	64,3	80,8
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	58,6	83,6
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	58,8	80,9

Lecture : en 2025, 86,9 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

18,3 % des enseignants de CP répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 90,1 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 24 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
	Septembre 2025
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	18,3
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	90,1

Lecture : en 2025, 18,3 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

5.2.7 Bilan

En 2025, 92,0 % des enseignants de CP estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 64,1 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 72,6 % des enseignants déclarent que cette évaluation leur a permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de leurs élèves dès le début de l'année. Enfin, 77,0 % des enseignants considèrent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

TABLEAU 25 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	69,2	77,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	59,1	64,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	88,3	92,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	63,7	72,6

Lecture : en 2025, 77,0 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

En 2025, la grande majorité des enseignants de CP interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide, dans le but d'organiser les APC ou réunion de cycles (respectivement 85,7 %, 78,5 %, 73,8 % et 72,0 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre les enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (55,4 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (45,4 %).

TABLEAU 26 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	67,3	73,8
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	79,7	85,7
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	72,3	78,5
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décroissements.	49,6	55,4
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	67,6	72,0
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	63,9	69,2
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	42,1	45,4

Lecture : en 2025, 73,8 % des enseignants répondants déclarent avoir utilisé les évaluations « souvent » ou « très souvent » dans le but d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

➤ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite aux évaluations *Repères* CP de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 11 632 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire. 8 805 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 75,7 % des directeurs participants).

Les résultats présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 8 805 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 85,5 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (78,7 % en 2024). Parmi ces directeurs, 91,6 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 69,1 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 60,1 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 27 • Déclarations des directeurs sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	93,7	95,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	78,7	85,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	86,6	91,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,6	69,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	58,4	60,1

Lecture : en 2025, 95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères* CP.

Concernant la logistique, 71,7 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 80,5 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

40,4 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 97,9 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 8,3 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 5,3 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	34,4	40,4
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,3	97,9
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,4	8,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,5	5,3
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	75,9	71,7
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,8	80,5

Lecture : en 2025, 40,4 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2025, 92,2 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit à neuf directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 88,6 % et 80,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (51,0 %). 6,7 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 92,0 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	93,2	92,2
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	87,8	88,6
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	81,7	80,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	53,5	51,0
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ? *	n.d.	6,7
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? **	n.d.	92,0

Lecture : en 2025, 92,2 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes ; ** directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2025, 98,4 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (42,8 % souvent, 45,4 % parfois et 10,2 % rarement).

TABLEAU 30 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations dans leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	97,9	98,4

Lecture : en 2025, 98,4 % des directeurs d'école répondants indiquent qu'ils ont exploité « souvent », « parfois » ou « rarement » ces évaluations.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

En 2025, 74,1 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,5 % dans le but d'organiser les APC et 71,0 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (17,7 %).

TABLEAU 31 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Organiser les APC	71,7	71,5
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, ...)	51,2	50,5
Favoriser le travail avec le RASED	64,3	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	68,7	74,1
Élaborer les PPRE	60,6	57,1
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	67,8	71,0
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	35,4	34,9
Élaborer le projet d'école	53,3	56,9
Cibler une problématique en formation de proximité	16,2	17,7
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	62,8	62,7

Lecture : en 2025, 71,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 85,7 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 32 • Déclaration des directeurs sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)	
	Septembre 2025	
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7	
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7	

Lecture : en 2025, 87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

6.2.4 Bilan

Deux tiers des directeurs d'école estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et huit directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 66,8 % et 79,4 %).

TABLEAU 33 • Déclarations des directeurs d'école sur la généralisation des évaluations *Repères* (en %)

	Part des directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	61,4	68,8
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	73,0	79,4

Lecture : en 2025, 68,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CP de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1^{er} octobre 2025, 380 IEN ont participé à ce questionnaire, 94 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés ci-dessous sont basés sur les réponses fournies par les 94 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2025, 96,5 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (89,1 % en 2024). D'une manière générale, 96,7 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (85,7 % en 2024).

En 2025, 94,1 % des inspecteurs ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (90,1 % en 2024). Parmi ces inspecteurs, 97,5 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (95,0 % en 2024). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (75,9 % et 63,3 % en 2025, 88,0 % et 75,8 % en 2024).

TABLEAU 34 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	89,1	96,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	90,1	94,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95,0	97,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	88,0	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	75,8	63,3
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...) ? *	85,7	96,7

Lecture : en 2025, 96,5 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.

Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait(e) » ou « plutôt satisfait(e) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (83,3 % en 2025, contre 83,6 % en 2024). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (100,0 % en 2025, contre 98,9 % en 2024), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (35,7 % contre 44,2 % en 2024) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (23,1 % contre 24,3 %, en 2024).

70,6 % des inspecteurs répondants affirment que leurs circonscriptions ont reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans leurs écoles et 55,4 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 65,5 % et 62,5 % en 2024).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,6	83,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98,9	100,0
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	44,2	35,7
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	24,3	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	65,5	70,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	62,5	55,4

Lecture : en 2025, 83,3 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, en début de CP, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 86,9 % à 97,5 % d'approbation) qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 94,2 % des IEN jugent pertinent l'exercice « comprendre des phrases à l'oral » (97,0 % en 2024). En mathématiques, l'exercice « comparer des nombres » est jugé pertinent par 96,3 % des inspecteurs (95,7 % en 2024).

TABLEAU 36 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CP (en %)

Français	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l’oral	90,1	91,8
Comprendre des phrases à l’oral	97,0	94,2
Comprendre des textes à l’oral	97,0	96,5
Manipuler des phonèmes	94,0	93,1
Manipuler des syllabes	97,0	86,9
Connaître le nom des lettres et le son qu’elles produisent	93,1	96,5
Reconnaître les différentes écritures d’une lettre	92,0	92,9
Mathématiques	Part d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Quantifier des collections	97,8	96,3
Comparer des nombres	95,7	96,3
Lire des nombres entiers	97,9	97,5
Écrire des nombres entiers	97,8	95,1
Placer un nombre sur une ligne graduée	94,7	90,1
Résoudre des problèmes	93,6	90,2
Reproduire un assemblage	89,1	93,9

Lecture : en 2025, 91,8 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « comprendre des mots à l’oral » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices des *Repères CP*. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « comprendre de mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) » et « manipuler des syllabes » (respectivement 22,2 % et 16,7 %). En mathématiques, ce sont les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problèmes » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 38,1 % et 27,0 %). La nature des tâches que l'élève doit réaliser et le moment de passation (début de CP) sont les réserves les plus courantes.

TABLEAU 37 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français en début de CP et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 4	22,2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)) EXERCICE 12	13,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICES 1, 10 et 17	11,1	Moment de passation (début de CP)
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent EXERCICE 16	6,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Manipuler des phonèmes EXERCICES 18 et 19	15,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CP)
Manipuler des syllabes EXERCICES 3 et 11	16,7	Moment de passation (début de CP)
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre EXERCICE 2	13,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser

Lecture : en 2025, 22,2 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e)) ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, *Repères CP*.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CP et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CP ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres EXERCICE 8	12,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice
Placer un nombre sur une ligne graduée EXERCICE 15	38,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée) EXERCICE 7	3,2	Formulation de la consigne
Reproduire un assemblage EXERCICE 9	11,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 6 et 14	27,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés) EXERCICES 5	3,2	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CP)
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 13	4,8	Moment de passation (début de CP)

Lecture : en 2025, 12,7 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres ».

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

7.2.3 Portail et restitutions

En 2025, 89,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution (88,9 % en 2024).

TABLEAU 39 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	88,9	89,0

Lecture : en 2025, 89,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CP* propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique) (respectivement 26,2 %, 17,9 % et 14,3 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 40 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	32,7	26,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,9	**
La vidéo de présentation du dispositif	3,7	9,5
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	0,7	**
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13,1	6,0
Le diaporama de présentation du dispositif	4,7	3,6
Le guide des scores	21,5	17,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,7	3,6
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,9	3,6
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	5,6	11,9
EvalAide (CSEN)	3,7	3,6
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7,5	14,3

Lecture : en 2025, 26,2 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ; ** « les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF » et « les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique » ne figurent pas parmi les ressources utilisées le plus souvent en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des mots à l'oral » et « comprendre des textes à l'oral » (respectivement 22,3 % et 17,0 %). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « résoudre des problèmes » (respectivement 17,0 % et 16,0 %).

TABLEAU 41 • Proportion d'IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en français, ceux dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Français	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des mots à l'oral	18,9	22,3
Comprendre des phrases à l'oral	9,0	11,7
Comprendre des textes à l'oral	16,4	17,0
Manipuler des phonèmes	7,4	6,4
Manipuler des syllabes	2,5	6,4
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	5,7	11,7
Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	5,7	4,3

Lecture : en 2025, 22,3 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « comprendre des mots à l'oral » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

TABLEAU 42 • Proportion d’IEN qui déclarent, pour les exercices proposés en mathématiques, ceux dont l’exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation (en %)

Mathématiques	Part d’IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Quantifier des collections	1,6	2,1
Comparer des nombres	5,7	2,1
Lire des nombres entiers	1,6	1,1
Écrire des nombres entiers	2,5	2,1
Placer un nombre sur une ligne graduée	18,0	17,0
Résoudre des problèmes	11,5	16,0
Reproduire un assemblage	9,0	14,9

Lecture : en 2025, 2,1 % des IEN répondants déclarent que l’exercice « quantifier des collections » est l’exercice de mathématiques dont l’exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C’est dans les concertations entre les cycles 2 et 3 qu’elles sont les plus utilisées (88,3 %).

TABLEAU 43 • Proportion d’IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d’IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cycle 1 - cycle 2	85,2	85,8
Cycle 2 - cycle 3	86,4	88,3
Cycles 1 - 2 - 3	72,6	82,7
Liaison école/collège	79,8	85,5

Source : en 2025, 85,8 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

Champ : écoles du ministère de l’Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans toutes les compétences évaluées, la répartition des élèves en trois groupes de maîtrise, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 73,5% des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 91,2 % déclarent utiliser ces documents et 94,8 % les trouver intéressants. En 2025, 89,3 % des IEN répondants ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution transmis par les correspondants académiques ou disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Connaissez-vous ces documents ?	80,6	73,5
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95,1	94,8
Les utilisez-vous ?	92,2	91,2
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	79,6	89,3

Lecture : en 2025, 73,5 % des IEN répondants indiquent connaître les documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP transmis par les correspondants académiques.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

7.2.5 Bilan

En 2025, 93,5 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 96,7 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 93,7 % en 2025 contre 91,2 % en 2024 et 97,6 % en 2025 contre 96,2 % en 2024). Enfin, 79,1 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (75,9 % en 2024).

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	88,9	93,5
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	95,7	96,7
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	75,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,2	93,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	96,2	97,6

Lecture : en 2025, 93,5 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

En 2025, les compétences pour lesquelles les inspecteurs indiquent avoir observé des changements dans les pratiques enseignantes sont la « lecture à voix haute », la « phonologie » et la « reconnaissance de lettres » (respectivement 32,9%, 17,1 % et 17,1 %).

TABLEAU 46 • Champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques (en %)

	Part d'IEN (en %) *
Lecture à voix haute (fluence de mots et de texte)	32,9
Compréhension orale (comprendre des mots, des phrases, des textes lus par l'enseignant(e))	6,1
Phonologie (manipuler des syllabes, des phonèmes)	17,1
Reconnaissance de lettres (connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent / reconnaître les différentes écritures d'une lettre)	17,1
Résolution de problèmes	7,3
Écriture de syllabes/mots	6,1
Ligne graduée	7,3
Lecture (lire des phrases seul(e))	2,4
Lexique (savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille)	1,2
Mémoriser des procédures	**
Calcul en ligne	1,2
Reconnaissance et écriture des nombres	1,2
Reproduire un assemblage	**

Lecture : en 2025, 32,9 % des IEN répondants indiquent que la lecture à voix haute est le champ pour lequel ils ont observé le plus grand nombre d'enseignants qui ont modifié leurs pratiques.

Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numérotter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ;

** « mémoriser des procédures » et « reproduire un assemblage » ne figurent pas parmi les champs pour lesquels les enseignants ont le plus modifié leurs pratiques en 2025.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.

Source : DEPP, Repères CP.

Les exercices qui développent la compréhension orale de textes et la comparaison de nombres (chronométrée) sont les plus observés par les IEN dans les pratiques d'enseignement (respectivement 73,0 % et 74,3 %).

TABLEAU 47 • Exercices observés dans les pratiques d'enseignement (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Compréhension orale de phrases	71,6	59,5
Compréhension orale de textes	87,0	73,0
Comparaison de nombres (chronométrée)	41,4	74,3
Ligne graduée	55,4	41,9

Lecture : en septembre 2025, 59,5 % des IEN répondants ont observé de la compréhension orale de phrases dans les pratiques d'enseignement.

Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat

Source : DEPP, Repères

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, *Developmental Psychology*, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceição, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr